



# COMMUNICATION FINANCIÈRE

Conformément au Prospectus visé par l’*Autorité Marocaine du Marché des Capitaux -AMMC-* en date du 04 août 2021 sous la référence n° VI/EM/O16/2021, les taux d’intérêts relatifs à l’émission d’obligations subordonnées perpétuelles avec mécanismes d’absorption de pertes et d’annulation du paiement des coupons de BANK OF AFRICA d’un montant global de 1 000 000 000 DH se présentent comme suit :

<b>Tranche A (révisable chaque 5 ans - non Cotée)</b>	<b>Tranche B (révisable annuellement - non Cotée)</b>
<p>Pour les 5 premières années, le taux Bons du Trésor 5 ans déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT 5 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 ressort à 2,03%.</p> <p>Le taux d’intérêt facial de la présente tranche, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d’une prime de risque comprise entre 250 et 260 points de base ressortirait entre 4,53% et 4,63%.</p>	<p>Pour la première année, le taux Bons du Trésor 52 semaines monétaire déterminé sur la base de la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT, telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 ressort à 1,56%.</p> <p>Le taux d’intérêt facial de la présente tranche, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d’une prime de risque comprise entre 240 et 250 points de base ressortirait entre 3,96% et 4,06%.</p>